

CONSEIL MUNICIPAL de BOISMORAND

Compte-rendu de la séance du 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de M. Philippe TAGOT, Maire
Présents : MM. MMES TAGOT Philippe, DEVERT Sophie, DAVID Patrick, GAY Gilles, GIRARDIN Éliane, BUSSIERE Xavier, GAY Delphine, Mr BRUNET Claude, Mme AMBROIS-STUDER Françoise, Mr BATTESTI Pascal.

Absents : Mme PERRON Véronique donne pouvoir à M. TAGOT Philippe

Mr PRIGNON Désiré donne pouvoir à M. BUSSIERE Xavier,

Mr DOS SANTOS Joël donne pouvoir à M. BATTESTI Pascal

M. PINON Fabien excusé

Communauté des Communes Gienneses :

- **Loi d'accélération des Energies Renouvelables – définition des périmètres**

Validation des zones

Energie éoliennes :

Aucune zone pour ce type d'Enr

- **Energie géothermique** :

Le lotissement et le bourg sont propices à l'implantation de la géothermie sur une superficie d'environ 130 hectares

- **Energie solaire** :

Aucune zone pour ce type d'Enr

Finances communales

Acceptation de la décision modificative n° 2 du budget principal 2023 afin d'ajuster les crédits suite au passage de la M14 à la M57

Validation de la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique et autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au compte, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion

Ramassage des feuilles

La commune a mis en place un nouveau service aux administrés sous certaines conditions :

- Le ramassage des feuilles

Inscription en mairie à l'adresse suivante mairie@mairieboismorand.fr

Le secrétariat prévendra de la date de ramassage

Sortir la veille uniquement les feuilles dans le fossé devant chez soi (Pas de branchage)

Le Tarif : 20 euros / demi-heure en précisant que toute demi-heure commencée est due

Par la suite, la commune émettra un titre de recettes puis un avis des sommes à payer sera adressé au demandeur

Divers :

Intervention de Mr Battesti qui a commenté un PowerPoint sur l'évolution de nos ordures ménagères. Pour éviter de forte augmentation, il faut trier ses déchets ménagers mais aussi le compostage. Demander un composteur c'est gratuit :

<https://www.smictom-gien.com/les-composter/> :



Pour 2025, il est envisagé que chaque foyer ait :
une poubelle jaune (plastique et papiers journaux dans le même conteneur jaune)
une poubelle noire
Sur la plateforme de tri sélectif, il n'y aura plus de conteneur jaune et de conteneur bleu

Assainissement :

Mr BATTESTI présente le futur poste de relevage de Boismorand qui conduira les effluents sur la future station d'épuration de Les Choux dont la construction démarrera début 2024.

Philippe TAGOT, Maire

Handwritten signature in blue ink and a circular official stamp of the Municipality of Boismorand.